

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 48 (1951)
Heft: 6

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

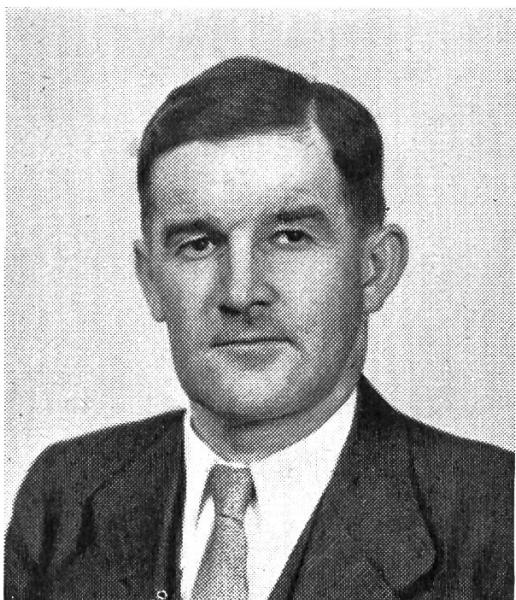
Conclusions. Il a été relevé à plusieurs reprises que beaucoup de membres, lors d'un accident ou d'un vol, ne savent pas exactement les démarches qu'ils doivent entreprendre, aussi nous nous proposons, dans un numéro prochain de revenir sur quelques questions pratiques d'assurance.

L'année 1950 nous a prouvé, une fois de plus, que les assurances « Vols et déprédatations » et « responsabilité civile » rendent de grands services et qu'elles sont indispensables pour garantir la sécurité matérielle et morale des apiculteurs. Aussi, tous les propriétaires d'abeilles ne devraient plus hésiter un moment à venir grossir nos rangs où ils trouveraient, en plus des joies et plaisirs qu'ils partageraient avec des collègues que soutient le même idéal, la certitude d'être couverts en cas de sinistre.

Louis GASSMANN, Courrendlin.



LA VIE DE NOS SECTIONS



Emile Nobs

La population de Baulmes a rendu les derniers devoirs le 28 mars à Emile NOBS, chef de gare et apiculteur, enlevé prématurément, après 4 mois de maladie, à l'âge de 52 ans.

M. NOBS possédait en bordure de la voie du chemin de fer, près de la gare un modeste rucher, admirablement tenu.

Dans un entretien que nous avions eu en septembre dernier, nous avions pu constater que les connaissances apicoles de notre collègue étaient complètes et combien notre collègue aimait ses abeilles.

M. NOBS suivait nos assemblées régulièrement, mais sa modestie ne l'autorisait pas à prendre une part active à l'administration de la section.

La maladie le surprit en pleine activité et en quelques mois enlevait ce père de famille exemplaire, doublé d'un apiculteur avisé.

Nous gardons de ce bon citoyen un souvenir ému, et présentons à son épouse et à ses deux enfants toute notre sympathie chrétienne.

Numa Clément de Coppet.



Hermann Coquoz

Rappelons à la pensée, l'un de nos membres actifs, apiculteur avisé, M. Coquoz Hermann, d'Evionnaz, qui si brusquement nous a quittés pour un monde meilleur, l'année dernière.

Avec quel enthousiasme, et quel intérêt, il était attaché et se vouait à la vie apicole.

Que de fois, il se faisait un plaisir à voir, aller et venir et butiner les petites avettes ses amies.

Il prenait un soin méticuleux et consacrait tout le temps nécessaire au bon entretien de son rucher.

Nous garderons tous de ce cher disparu le meilleur et le plus intime des souvenirs et ne manquerons pas de marcher sur ses traces si nous sommes décidés de progresser dans la vie apicole.

A. Jordan.

Société d'Apiculture Ajoie - Clos-du-Doubs

Assemblée d'Ajoie et Clos du Doubs, le 22.4.51, au Jura Simplon à Porrertruy.

Ouverte à 14 h., elle fut particulièrement fréquentée, plus de 100 membres étant présents. Son président, M. Goffinet, souhaite à tous une cordiale bienvenue. Après approbation du protocole de la dernière assemblée, le président en un rapport succinct retrace la vie de la société en 1950 et s'étend sur les difficultés de la vente du miel en Ajoie, difficultés provoquées beaucoup plus par des apiculteurs pressés de vendre, même à des prix inférieurs, plutôt que par une récolte soi-disant « rarement vue ». Puis, M. Pellaton, inspecteur, renseigne sur l'état sanitaire des abeilles de l'Ajoie et précise qu'il a visité 468 colonies en 1950.

Le caissier donne alors lecture des comptes qui bouclent par un bénéfice appréciable. Après avoir été soumis aux vérificateurs, ils sont unanimement approuvés avec remerciements au collègue Loriol pour sa bonne gérance. Ce dernier annonce à cette occasion, non sans un tantinet de fierté, qu'après les démissions et admissions du jour, l'effectif de la société est de 358 membres.

M. Goffinet donne lecture d'une lettre de la société d'apiculture de Belfort qui, reconnaissante de l'aide que lui avait apporté les apiculteurs ajoulot en 1945, lui envoie 1500 fr. pour les victimes des avalanches en Suisse. Par acclamations, l'assemblée envoie ses remerciements aux apiculteurs belfortains et décide de joindre une somme de 100 fr. à leur don.

Deux sorties sont décidées pour l'année en cours, la première aura lieu le 3 juin au rucher-école de nos amis français de la « Cité du Lion » et la deuxième, le 15 juillet dans l'idyllique Clos du Doubs, dans une auberge d'ancienne renommée « Chez le Baron » où notre ami Catté nous recevra avec sa cordialité bien connue.

C'est au tour de notre invité d'honneur, M. Gassmann, membre du Comité central, qui nous donne des renseignements précis et nous cite des cas concrets concernant le fonctionnement de l'assurance accidents, vols et déprédatations dont il a la gérance au Comité de la Romande. Le collègue Plumez, au nom de toute l'assemblée remercie chaleureusement l'orateur pour son magnifique exposé.

Séance levée à 17 h. 30.

H. B.

Assurance

Les membres de la section Ajoie-Clos-du-Doubs qui ont pris part à l'assemblée de printemps, tenue à Porrentruy, sont avisés que la réponse aux deux questions de droit qui furent posées après la conférence du soussigné sur les assurances, paraîtra dans le numéro de juillet, ceci pour ne pas allonger la rubrique assurance, vu le rapport inséré déjà dans le présent numéro.

Nous ajoutons, pour tranquilliser les intéressés, que la réponse dans les deux cas est affirmative.

Louis Gassmann, Courrendlin.

Collonges

Assemblée annuelle de la section apicole du district de St-Maurice.

Le dimanche 29 avril alors qu'au dehors le temps est d'humeur maussade, en une spacieuse salle de la maison communale de Collonges se sont tenues les assises annuelles de la section apicole du district de St-Maurice.

Présidée par M. Jacquier André des Marécottes, assisté du secrétaire-caissier M. Pannatier Camille de Vernayaz et de M. Crittin Marcel, vice-président, de St-Maurice, l'assemblée s'ouvre à 14 h. 30.

M. le président souhaite à toute l'assistance la plus cordiale des bienvenues et remercie tout le monde présent d'être venu si nombreux.

Il relève la présence de M. le Rd Chanoine Gaist, servent apiculteur, celle de M. Voutaz, vice-président de la Fédération cantonale d'apiculture et président de la section d'Entremont., de M. Rithner, inspecteur des ruchers, de M. Chamboray, président de la commune. Diverses personnalités invitées se sont excusées pour raisons majeures. D'aimables paroles bien méritées sont émises à l'adresse de M. Chamboray.

A l'ordre du jour figurent les diverses parties d'un programme choisi dressé comme suit :

1. Lecture du protocole de la dernière assemblée.
2. Rapport du président.
3. Etat des finances de la section.
4. Rapport d'admission de nouveaux membres.
5. Nomination d'un jury pour le contrôle du miel.
6. Fête de la Fédération valaisanne.
7. Lieu de la prochaine assemblée.
8. Divers.

Dans son exposé judicieusement établi, M. le président Jacquier nous rappelle d'abord le deuil survenu au sein de la section et prie l'assistance de se lever pour commémorer le souvenir de celui qui nous a quittés depuis la dernière assemblée régionale. Il nous brosse le tableau du progrès réalisé dans le domaine apicole depuis cette date.

Notre section, s'est accrue par l'admission de 9 nouveaux membres, ce qui porte l'effectif de la société à 117 et la classe au 3e rang dans le canton.

La Fédération compte un effectif de 750 membres.

Elle a mis à portée de bourse de chaque apiculteur une brochure à prix modique, intitulée, « Santé de nos abeilles » ; cet opuscule dû à l'initiative

de M. Crittin, la rédaction à M. Luisier, inspecteur cantonal, contient toute la législation sur l'apiculture et un excellent travail sur les maladies, de M. Valet.

Trois membres choisis au sein de l'assemblée sont nommés membres du Jury pour contrôle du miel, MM. Jordan Henri, d'Evionnaz, Crittin Marcel, de St-Maurice et Décailliet Marcel, de Salvan.

Un aperçu des prescriptions relatives à la tâche assumée est donné par M. le président Jacquier, aperçu auquel viennent se joindre les judicieux conseils de M. Voutaz.

La fête de la Fédération se tiendra à Leytron, le 3 juin prochain et la prochaine assemblée à Finhaut en avril-mai 1952.

M. le chanoine Gaist, ancien curé de Vernayaz, félicite le Comité pour ses directives, et tous les membres pour le travail accompli. Son exposé est applaudi par l'assistance.

M. Chamboray, président de la Commune, est félicité pour son dévouement inlassable à la cause apicole et pour le remercier de ses services, le Comité et les membres présents le nomment membre d'honneur de la Section apicole du district. Il lui est en outre remis un plateau souvenir avec dédicace.

L'assemblée se termine par la dégustation du verre d'amitié gracieusement offert par la municipalité locale.

*Petites abeilles, qui butinez sur les fleurettes
Quand apparaît le gai printemps,
Renaissent pour vous les jours de fête
Vive la douce miellée les jours de beau temps.

En route dès le grand matin
Au rucher vous apportez le butin
Qui de chaque apiculteur
Réjouit tant le cœur.*

JORDAN Arthur.

Université Ouvrière de Genève

Avec le concours de la Société romande d'Apiculture, l'Université ouvrière de Genève organise un *cours d'apiculture* qui se donnera dans le courant du mois de juin avec visite de ruchers et démonstrations pratiques. Invitation cordiale à toutes personnes s'intéressant aux abeilles. Le cours est entièrement gratuit. Prière de s'inscrire : Université ouvrière, 47, Rue de Neuchâtel, Tél. 2 00 50.

P. Z.

Assemblée de la Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture à Gryon, le dimanche 8 juillet 1951

La section Le Chamossaire a l'honneur et le plaisir d'inviter tous les apiculteurs vaudois à cette réunion, face aux belles montagnes, dans un site enchanteur. Voici le programme de cette journée apicole et amicale :

Arrivée du train spécial partant de Bex vers 9 h. 15, à 9 h. 50. Réunion dans la grande salle du Café des Alpes à Gryon, à 10 h. 15.

Ordre du jour :

1. Bienvenue du président du Chamossaire.
2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée de Morges.
3. Rapport du président de la F. V. A.
4. Conférence apicole.
Banquet à 12 h. 45.
Discours des autorités locales et délégués de la S. A. R.
Productions musicales et diverses.
Tombola richement dotée.
Visite des environs et ruchers. Collation.

Prix de la carte de fête : Fr. 9.—.

Délai d'inscription : 30 juin, en versant le montant auprès de M. G. *Matthey*, caissier, à Bex, compte de chèques postaux II b 1205.

Le Comité.

Société Genevoise d'Apiculture

Réunion amicale : lundi 11 juin 1951, à 20 h. 30 précises, au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : Elevage de reines, Méthode simplifiée à l'usage de chacun, particulièrement des petites exploitations apicoles.



Apiculteurs !

vous qui rêvez
d'une ruche simple,
pratique et robuste,

demandez la

Ruche Pastorale

DB ou DT

Expérimentée depuis de nombreuses années. Etudiée et adaptée spécialement pour le transport. Très maniable, idéale pour la plaine et la montagne.

Livrable complète avec tous ses accessoires au prix de Fr. 78.—

Prix spéciaux par quantité

Pour la prochaine saison : demandez :

Ruches pépinières - Ruches - Ruchettes - Ruches d'observation - Armoires et coffres à rayons - Cadres montés et non montés - Coussins-nourrisseurs - Cire Brogle et Meyer - Balances pour ruches Zinc perforé - Enfumoirs - Voiles - Gants

Tout le bon matériel pour l'apiculture

Boîtes - Bidons - Maturateurs - Extracteurs - Cuves - Librairie Apicole

ETABLISSEMENTS RITHNER

CHILI - MONTHEY (Vs)

Tél. 4.21.54 (025)